



ATTESTATION D'ADHÉSION POUR 2024 AU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES

remis à _____

M2IM

pour son engagement au respect des Dix principes du Pacte mondial des Nations Unies
et plus largement aux Objectifs des Nations Unies.

M2IM est à ce titre adhérent du Pacte mondial Réseau France,
réseau local officiel du Pacte mondial des Nations Unies.

M2IM devra publier sa Communication sur le Progrès (COP) sur le site du Pacte mondial des Nations Unies,
Pour le 31 juillet 2025



DROITS DE L'HOMME



**NORMES
INTERNATIONALES DU
TRAVAIL**



ENVIRONNEMENT



**LUTTE CONTRE
LA CORRUPTION**



L'adhésion au Pacte mondial est annuelle du 01/01/2024 au 31/12/2024

SIGNATURE DE L'ORGANISATION

SIGNATURE ET CACHET PACTE MONDIAL RESEAU FRANCE

Réseau France